

Compte rendu du Conseil de l'Ecole maternelle LAMARTINE

Du 22 mars 2014

Présents :

PARENTS : mesdames ANDRE, RASPOTING, MOUSSA, PORA ; messieurs CANAS, PAGEOT

ENSEIGNANTS : mesdames AMELLAL, BERGE, BURGER, JENOT, WESTRELIN et MARTIN ; monsieur LETAILLEUR

DDEN : Mr MICHELET

représentant de la Municipalité : Mr KITTAVINY ;

Absentes : mesdames CARNAPETE, RAMOS.

ORDRE DU JOUR :

- Travaux et sécurité
- Informations sur l'année scolaire 2014-2015
- Utilisation des moyens financiers COOP et Caisse des Ecoles
- Sorites pédagogiques, activité piscine, festivités, ...

1. TRAVAUX ET SECURITE

Travaux :

La liste des travaux programmés pour l'année 2014 a été présentée (voir en annexe 1). Certains d'entre eux sont déjà commencés : Les autres travaux seront effectués au cours de l'année 2013.

Sont à rappeler des demandes faites lors du premier conseil : bordures de pied d'arbre qui se soulèvent ainsi qu'un poste de téléphone fixe dans le gymnase (la ligne a été installée).

Sécurité :

- Le deuxième exercice d'évacuation, bien que prévu, n'a encore pu être effectué du fait des problèmes de météo et de pollution. Celle-ci a entraîné des mesures de prudence pour la santé de nos jeunes élèves (peu ou pas de récréation à l'extérieur pendant les jours en cause). Il sera effectué dans les prochains jours.
- Rappel est fait des problèmes de sécurité dus au stationnement incorrect de certaines voitures de parents.
- Pour plus de sécurité sur le chemin qui passe sur le territoire scolaire, il faudrait ajouter un panneau d'interdiction à la grille d'entrée : pas de deux-roues à moteur (pour les mobylette, moto et scooter qui empruntent ce chemin piéton)
- Problème des étangs : le projet de la mairie est de réaménager les abords des étangs. Dernièrement, des travaux de nettoyage et de plantations d'arbres ont eu lieu. Les parents demandent qu'une sécurisation du tour du Lac (crainte d'accident avec les jeunes enfants) soit pensée.

2. INFORMATIONS SUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

2013-2014

Rappels :

-la **récupération** des deux jours supplémentaires de vacances de Toussaint se passera **avec les élèves**, avec l'accord du Maire de Gagny **le mercredi 11 juin (toute la journée) ainsi que le vendredi 4 juillet**. Ces dates ont été arrêtées par les 3 recteurs de Paris, Versailles et Créteil. Les élèves auront classe à ces deux dates.

2014-2015

Rythmes scolaires : Les parents attendent de connaître la demi-journée d'école retenue pour inscrire éventuellement leur enfant aux activités périscolaires : cantine, centre de loisirs, T.A.P (temps d'activités périscolaires). Ils soulèvent le problème d'organisation logistique que cela pose. Le projet retenu par la municipalité et validé par le Directeur académique des services de l'éducation nationale sera bientôt connu.

Effectifs des nouveaux élèves à la date du 20 mars :

Sur le quartier, 112 naissances avaient été enregistrées en 2011. Un courrier a été envoyé à ces familles afin d'expliquer les démarches à effectuer. A ce jour, seuls 8 dossiers d'admission à l'école LAMARTINE sont finalisés.

On peut supposer que certains parents n'ont pas encore effectué les démarches d'inscription nécessaires (formalités en Mairie jusqu'au 8 avril et formalités d'admission sur l'école le mardi matin sur rendez-vous)... et que d'autres familles ont déménagé depuis la naissance de leur enfant.

La réunion de la Commission statuant sur les dérogations de secteur scolaire aura lieu fin mai.

En juin, les chiffres seront donc plus précis et une structure d'école pourra être évoquée.

3. UTILISATION DES MOYENS FINANCIERS

a. La CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES gère les subventions communales, les cotisations des adhérents, les dons et quêtes. La gestion se fait par année civile et non par année scolaire. Les adhésions se font lors du premier trimestre de l'année civile. La campagne d'adhésion à la Caisse des écoles publiques a changé de procédure depuis l'an dernier. Les familles adhérentes adressent directement leur chèque d'adhésion auprès de la perception de Montfermeil en joignant leur bulletin rempli.

Les écoles distribuent l'information comportant ce bulletin par le biais du cahier de correspondance.

Le tableau des dépenses effectuées sur l'école LAMARTINE en ce qui concerne le budget 2013 peut être consulté (annexe 2)

Pour l'année 2014, le montant des crédits alloué aux écoles par la Caisse des écoles est inchangé :

Pour les fournitures scolaires, livres, jeux et consommables, les écoles maternelles de GAGNY reçoivent une somme de 32 € par élève et par an. Budget auquel sont ajoutés 50,00€ par école pour le jardinage ainsi que 12,00 € par élève et par an pour les transports.

b. Bilan intermédiaire de LA COOPERATIVE scolaire (voir tableau en annexe 3)

Situation financière de la Coopérative au 19/03/2014 :

Compte en banque : **5272,28 €** Caisse : 14,64 €

Ces chiffres vont évoluer suite aux entrées (dons d'avril, photos, fête de l'école) et sorties (dépenses liées aux sorties pédagogiques, fête d'école, ...)

Les enseignants et les élèves tiennent à remercier les parents pour leur généreuse participation à la Coopérative de l'école, tant par leurs dons que par leur présence aux temps forts organisés par celle-ci (Fête de l'école, jardinage, sorties).

4. SORTIES PEDAGOGIQUES, activité PISCINE, FESTIVITES, ...

a. Sorties :

- les 3 classes de grande section sont allées au théâtre Malraux afin d'assister au spectacle « MARLAGUETTE » mardi 25 mars. Les deux cars ont été affrétés par la municipalité.
- Vendredi 28 mars a lieu le CARNAVAL de l'école (défilé à partir de 15h30). Les déguisements ont été préparés en classe pour tous les enfants. Les élèves de petite section (non rationnaires ou de la classe de Mme CARNAPETE) sont invités à 14h30 ce vendredi 28 mars afin de participer à la fête.
- Une conférence interactive sur le thème de la ferme est offerte par la coopérative Lamartine aux élèves de Petite Section et de MS2 mardi 1^{er} avril, comme fait début janvier pour les 4 autres classes.
- Bibliothèque municipale : chaque classe dispose d'un créneau de bibliothèque pour y faire une visite au cours des trois derniers mois. Les cars sont fournis par la municipalité.
- Visite de la Cité des Sciences à la Villette : le 22 mai pour les élèves de MS1, GS, GS2 et GS3. Les cars sont loués grâce au budget de la caisse des écoles.
- Visite à la ferme de la Mercy : le 24 juin pour les classes de PS1, PS2, PS3 et MS2 (animaux, ateliers, tour en calèche, pique-nique). Les cars sont loués grâce au budget de la caisse des écoles.

b. L'activité PISCINE, pour les élèves des trois classes de grande section commence fin mai : deux classes iront à partir du jeudi 22 mai (matin) et la troisième à partir de lundi 19 mai (matin) et ce, pour 5 séances. L'encadrement est important : il y aura dans l'eau 3 maîtres-nageurs ainsi que l'enseignante et un parent ayant passé l'agrément. Des accompagnateurs seront également présents pour aider à l'habillage. Pour les parents volontaires, l'agrément se passe à la piscine de Gagny le samedi 10 mai 2014 à 10 h30.

- c. **La fête de l'école**, organisée par la coopérative de l'école, aura lieu **samedi 21 juin de 9h30 à 13h30**. Une réunion de préparation en direction des parents désirant apporter leur aide (pour la tenue des stands, l'installation de ceux-ci, le rangement, ...) se fera le 12 juin au soir.
La date initiale (samedi 31 mai) a été changée à la demande des parents car certains ont la possibilité de faire le « pont » avec le jeudi de l'Ascension. Un rappel est effectué sur le fait que le vendredi est un jour travaillé pour les élèves et les enseignants.
- d. L'action «**Ecoles fleuries** »
Après la floraison des bulbes plantés en automne avec les élèves, diverses semis et plantations de printemps vont être effectués.
Le jury a annoncé son passage le mardi 6 mai et appréciera le travail effectué sur l'école avec les enfants.
5. Information sur le R.A.S.E.D (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : le travail du maître E

Mr LETAILLER est un enseignant spécialisé, maître E, chargé de l'aide à dominante pédagogique. Il intervient auprès des élèves de l'école maternelle et élémentaire. Il s'adresse aux élèves qui présentent des difficultés persistantes dans les apprentissages fondamentaux en leur proposant une aide spécialisée.

Pour la maternelle LAMARTINE, son aide actuelle concerne 10 élèves (soit 12% des effectifs de GS). Les élèves signalés au RASED par les enseignants sont pris plusieurs fois par semaine, sur une ou plusieurs périodes de prise en charge.

La séance est levée, tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés.

Prochain conseil d'école : le vendredi 27 juin de 18h 00 à 20h 00.

Mme WESTRELIN
Secrétaire de séance

Mme MARTIN
Directrice